

ENVOI PAR COURRIEL : yvon.morin@PWGSC.GC.CA

Québec, le 12 mai 2003

Monsieur Yvon Morin  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Complexe Guy-Favreau  
200, boul. René-Lévesque Ouest, pièce 702-14  
Montréal (Québec) H2Z 1X4

**Objet : Projet d'aménagement hydroélectrique à Angliers**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue le 29 avril sur le projet précité, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir des renseignements concernant :

- **le débit évacué par le barrage des Quinze**
  - Le Ministère pourra-t-il garantir un débit minimum de 10 m<sup>3</sup>/s en tout temps ?
  - Est-ce qu'il existe actuellement un protocole de gestion des pertuis en fonction de la frayère en aval et en rive gauche de l'évacuateur ?
- **les travaux de réfection du barrage des Quinze**
  - La commission désire connaître la nature exact des travaux de réfection à venir et le délai envisagé pour débiter les travaux ;
  - Est-ce que l'exploitation de la centrale à Angliers, advenant sa construction, pourrait avoir une incidence quelconque sur le nombre d'emplois liés au barrage des Quinze ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 20 mai prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Eve Rochette  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission